

CISION CODE 38
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
Pour diffusion immédiate

PRÈS DE 1 M\$ POUR L'ESPACE D'ACCÉLÉRATION ET DE CROISSANCE DE LA MAURICIE

Shawinigan, le 26 octobre 2020. – Au nom de la ministre déléguée au Développement économique régional, M^{me} Marie-Eve Proulx, et de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, la députée de Laviolette–Saint-Maurice, M^{me} Marie-Louise Tardif, annonce qu'une aide financière de près de 1 M\$ a été octroyée à l'Économie du savoir Mauricie pour la mise en place de l'Espace d'accélération et de croissance de la Mauricie.

Ce lieu de convergence facilitera la concertation, la collaboration et la communication entre les acteurs socioéconomiques de la région. Les entreprises auront accès à de l'accompagnement afin d'optimiser leurs façons de faire pour résoudre les problèmes rencontrés. Des formations spécialisées seront également offertes à une trentaine d'entreprises sur des thèmes innovants.

Une somme de 559 093 \$ a été accordée à ce projet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Pour sa part, le ministère de l'Économie et de l'Innovation y contribue avec un investissement de 438 630 \$ provenant du Programme d'aide à l'entrepreneuriat (PAEN).

Citations :

« Grâce à la mise en place de tels espaces, le gouvernement du Québec vient répondre à la demande des régions de se doter d'un écosystème mixte, où l'entreprise sera placée au centre des actions collectives visant à favoriser la croissance par l'innovation et la créativité. »

Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional

« Notre gouvernement participe activement au développement socioéconomique de toutes les régions du Québec. L'aide accordée aujourd'hui en est un exemple probant. L'Espace d'accélération et de croissance répond directement à une des priorités de la Mauricie qui vise à soutenir la vitalité de l'écosystème économique. Les retombées de ce projet seront bénéfiques pour les entrepreneurs de la région ainsi que pour les collectivités et nous pouvons en être fiers! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« Notre gouvernement est fier de prendre part au développement du secteur numérique mauricien. À cet égard, l'Espace sera un lieu de convergence des expertises régionales vouées à l'innovation. De nouvelles initiatives verront ainsi le jour et j'en suis heureuse! »

Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette–Saint-Maurice

« Les membres du comité régional de sélection de projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions sont fiers de soutenir cette initiative grâce à une somme de 559 093 \$ pour les années 2019 à 2022. La participation du FARR contribuera à la mise en place de l'Espace d'accélération et de croissance de la Mauricie. Les élus reconnaissent l'expertise d'Économie du savoir Mauricie (ESM) ainsi que sa légitimité pour un tel mandat. L'accompagnement proposé par ESM dans le développement de nos PME favorisera l'innovation, la croissance et la performance économique de nos entreprises. »

Robert Lalonde, président de la Table des élus de la Mauricie, préfet de la MRC de Maskinongé et président du comité régional de sélection de projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions

« Nous sommes très enthousiastes de pouvoir offrir cette opportunité aux entreprises de la Mauricie. En choisissant d'intégrer l'innovation à leurs pratiques d'affaires, les entreprises progressent vers une plus grande compétitivité, deviennent plus productives et plus prospères. Une belle initiative qui aura un impact positif sur la richesse économique régionale. »

Simon Charlebois, président d'Économie du savoir Mauricie

Faits saillants :

- Le Programme d'aide à l'entrepreneuriat ([PAEN](#)) vise à intervenir à toutes les étapes de vie d'une entreprise, soit le démarrage, la croissance, la consolidation, le transfert ou l'acquisition, afin de développer et de soutenir l'entrepreneuriat au Québec. Ce programme contribue entre autres à accroître les activités entrepreneuriales chez les groupes sous-représentés ou défavorisés, à améliorer l'accessibilité au financement pour les clientèles ayant des besoins spécifiques et à hausser le taux de survie des entreprises.
- Le FARR permet aux élus municipaux et régionaux de soutenir des projets structurants qui contribueront à maximiser le développement des communautés.
- Depuis le début du FARR, une aide financière totalisant près de 12,3 M\$ a déjà été annoncée pour la réalisation de 74 projets et ententes sectorielles en Mauricie.
- Depuis le 1^{er} avril 2020, le [volet 1 du Fonds régions et ruralité](#) (soutien au rayonnement des régions) remplace le FARR.

Liens connexes :

Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du ministère de l'Économie et de l'Innovation, inscrivez-vous au fil RSS approprié au www.economie.gouv.qc.ca/rss.

Ministère de l'Économie et de l'Innovation sur les réseaux sociaux :

Twitter : twitter.com/economie_quebec

Facebook : www.facebook.com/EconomieQc

LinkedIn : www.linkedin.com/company/économie-québec

YouTube : www.youtube.com/user/MDEIEQuebec

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sur les réseaux sociaux :

Facebook : facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation

Twitter : twitter.com/MAMH/qc

Sources : Lanie Dufour

Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée
au Développement économique
régional
et ministre responsable des
régions de la
Chaudière-Appalaches,
du Bas-Saint-Laurent et de la
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 418 691-5650

Bénédicte Trottier Lavoie

Attachée de presse
Cabinet de la ministre des
Affaires municipales et de
l'Habitation et ministre
responsable de la région du
Saguenay–Lac-Saint-Jean
Tél. : 514 686-7100

Hugo Lemay

Attaché politique
Bureau de la députée de
Laviolette–Saint-Maurice
Tél. : 819 539-7292

Information : Jean-Pierre D'Auteuil

Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère de l'Économie et de
l'Innovation
Tél. : 418 691-5698, poste 4868
Cell. : 418 559-0710

Équipe des relations de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales et
de l'Habitation
Tél. : 418 691-2015, poste 83746